

Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue au Cabinet du maire de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 2 mai 2018 à 9 h à laquelle sont présents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, président, messieurs les conseillers Gilles Carpentier, vice-président, Cédric Tessier et madame la conseillère Nathalie Lemieux formant quorum du comité.

Est absente, madame la conseillère Renée Amyot.

Monsieur le conseiller Gilles Carpentier, vice-président du comité exécutif, préside la séance.

Sont également présents, messieurs et madame Marie-Hélène Lajoie, directrice générale, messieurs André Turgeon, directeur général adjoint, Melvin Jomphe, directeur de cabinet et M^e Suzanne Ouellet, greffier.

CE-2018-290

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES ORDINAIRES DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE GATINEAU TENUES LES 11 ET 18 AVRIL 2018 AINSI QUE DE LA SÉANCE SPÉCIALE TENUE LE 17 AVRIL 2018

CONSIDÉRANT QU'une copie des procès-verbaux des séances ordinaires du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenues les 11 et 18 avril 2018 ainsi que de la séance spéciale tenue le 17 avril 2018 a été remise aux membres du comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adopte les procès-verbaux, comme soumis.

Adoptée

CE-2018-291

ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-14 POUR UN MONTANT TOTAL DE 314 317,04 \$ POUR LA PÉRIODE DU 5 AU 11 AVRIL 2018

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-14 d'un montant de 314 317,04 \$ pour la période du 5 au 11 avril 2018.

Un certificat du trésorier a été émis le 25 avril 2018.

Adoptée

CE-2018-292 SOUMISSION 2018 SP 024 - RÉSEAU PUBLIC DE TRANSMISSION DES DONNÉES - SERVICE DE L'INFORMATIQUE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Telus Communications inc., 630, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal, Québec, H3B 1S6, pour la fourniture d'un réseau public de transmission de données sur la base des prix unitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif pour trois ans de 332 493,90 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 1^{er} février 2018, cette dernière ayant déposé la seule soumission reçue et conforme.

Le contrat sera effectif à compter du 1^{er} mars 2018 et se terminera le 28 février 2021 avec possibilité de renouveler pour deux périodes additionnelles d'une année.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires concernés.

Le trésorier est autorisé à prévoir les sommes nécessaires au budget des années 2019 à 2023 afin de donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 25 avril 2018.

Adoptée

<u>DÉPÔT DE DOCUMENTS</u>

1. Dépôt de la liste des subventions du budget discrétionnaire des membres du conseil selon la délégation de pouvoir du comité exécutif - Période du mois de mars 2018

CE-2018-293

AUTORISER L'AJUSTEMENT AU MANDAT DES HONORAIRES PROFESSIONNELS - TETRA TECH QI INC. - CONCEPTION LOT 1 - PROGRAMME DE RÉFECTION DE LA STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES DU SECTEUR DE GATINEAU - DISTRICT ÉLECTORAL DE LA RIVIÈRE-BLANCHE - JEAN LESSARD

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2016-955 du 2 novembre 2016, adjugeait un contrat à la firme Tetra Tech QI inc. au montant de 865 876,73 \$ incluant les taxes, pour la prestation de services professionnels d'ingénieurs-conseils requis dans le cadre du lot 1 de construction du Programme de réfection de la station d'épuration des eaux usées du secteur de Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE les services au bureau concernant la surveillance administrative et la surveillance technique sont généralement indissociables :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise des honoraires supplémentaires de 354 582,90 \$ incluant les taxes, à la firme Tetra Tech QI inc. pour les services professionnels complémentaires de surveillance au bureau dans le cadre du Programme de réfection de la station d'épuration des eaux usées de Gatineau.

Suite à cet ajustement, le coût total de ce contrat s'élève au montant de 1 220 459,63 \$ incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30778-002-16770	323 781,45 \$	Réfection de la station d'épuration des eaux usées – 15-5101 – Honoraires du Programme de réfection de la station d'épuration des eaux usées du secteur de Gatineau
04-13493	15 420,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	15 381,45 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 30 avril 2018.

Adoptée

CE-2018-294

SOUMISSION 2017 SP 174 - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS - LOT 2 - PROGRAMME DE RÉFECTION DE LA STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES DU SECTEUR DE GATINEAU - SERVICE DES INFRASTRUCTURES

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme WSP Canada inc., 480, boulevard de la Cité, bureau 200, Gatineau, Québec, J8T 8R3, pour la prestation de services professionnels d'ingénieurs-conseils spécialisés en mécanique de procédés, en structure, en mécanique du bâtiment, en électricité (bâtiment et force motrice), en automatisation contrôle et instrumentation, en génie civil ainsi que des services d'ingénierie des sols, de géo environnement, d'architecture, d'arpentage, d'aménagement paysager et la surveillance rattachée à toutes ces activités afin de réaliser les projets du lot de construction 2 du Programme de réfection et d'amélioration de la flexibilité opérationnelle de la station d'épuration des eaux usées du secteur de Gatineau, pour un montant total approximatif de 2 961 175,15 \$ incluant les taxes, en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 15 mars 2018, comme étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, conformément à la grille d'évaluation autorisée.

De plus, ce comité autorise la firme WSP Canada inc. à présenter, pour approbation, tous les documents se rapportant aux travaux aux autorités compétentes en la matière.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30778-002-16771	2 703 947,60 \$	Réfection de la station d'épuration des eaux usées – 15-5101 – Honoraires du Programme de réfection de la station d'épuration des eaux usées du secteur de Gatineau
04-13493	128 774,74 \$	TPS à recevoir -Ristourne
04-13593	128 452,81 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
06-30778-008	2 200 000 \$		Réfection de la station d'épuration des eaux usées – 15-5101 – Contingences du Programme de réfection de la station d'épuration des eaux usées du secteur de Gatineau
06-30778-002		2 200 000 \$	Réfection de la station d'épuration des eaux usées – 15-5101 – Honoraires du Programme de réfection de la station d'épuration des eaux usées du secteur de Gatineau

Un certificat du trésorier a été émis le 30 avril 2018.

Adoptée

CE-2018-295

SOUMISSION 2017 SP 309 - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS - CONTRÔLE QUALITATIF DES MATÉRIAUX - PROGRAMME DE RÉFECTION DE LA STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES DU SECTEUR DE GATINEAU - SERVICE DES INFRASTRUCTURES

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Groupe ABS inc., 531, boulevard Maloney Est, Gatineau, Québec, J8X 1E8, pour la prestation de services professionnels de laboratoire pour assurer le contrôle qualitatif des matériaux sur les projets du Programme de réfection de la station d'épuration des eaux usées du secteur de Gatineau, pour un montant total approximatif de 253 692,34 \$ incluant les taxes, en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 22 mars 2018, comme étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, conformément à la grille d'évaluation autorisée.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30778-002-16772	231 654,92 \$	Réfection de la station d'épuration des eaux usées – 15-5101 – Honoraires du Programme de réfection de la station
04-13493 04-13593	11 032,50 \$ 11 004,92 \$	TPS à recevoir - Ristourne TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 30 avril 2018.

Adoptée

CE-2018-296

ANNÉE OPTIONNELLE - SOUMISSION 2016 SP 224 - CONTRÔLE BIOLOGIQUE DES MOUSTIQUES - SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

CONSIDÉRANT QUE la firme GDG Environnement ltée s'est vu, par la résolution numéro CE-2016-1016 du 30 novembre 2016, adjuger un contrat pour effectuer le contrôle biologique des moustiques sur une portion du territoire de la ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT QU'une année optionnelle est prévue au contrat et que le Service de l'environnement désire se prévaloir de cette période optionnelle soit du 1^{er} mai au 15 octobre 2018 :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise la direction du Service de l'environnement à se prévaloir de la seule période optionnelle prévue au contrat, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et la soumission déposée au prix ajusté de 282 263,63 \$ incluant les taxes, et ce, afin de tenir compte des restrictions mises en place par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-49200-499 – Contrôle des moustiques.

Un certificat du trésorier a été émis le 30 avril 2018.

Adoptée

CE-2018-297

FERMETURE DE RUES ET DES STATIONNEMENTS DANS LE CADRE DE L'ÉDITION 2018 DES CLASSIQUES-OUTAOUAIS DU 3 AU 7 MAI 2018

CONSIDÉRANT QUE le circuit de 5 km sur le territoire de la ville de Gatineau dans le cadre de l'édition 2018 des Classiques-Outaouais nécessite la fermeture de rues et de stationnements:

CONSIDÉRANT QUE le Service de police de la Ville de Gatineau assurera le contrôle de la circulation et des fermetures de rues, le tout selon le plan proposé;

CONSIDÉRANT QUE les frais relatifs à la fermeture de rues et des stationnements (salaires des policiers) sont entièrement à la charge de l'organisme Multisports Métro, situé au 27, place Rousseau, Pincourt, Québec, J7W 7H6;

CONSIDÉRANT QUE les autres frais relatifs à la tenue de l'événement sont couverts par le support en service offert dans le cadre du Programme de soutien aux grands événements via la résolution numéro CM-2018-48 du 7 février 2018 :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la fermeture des rues et des stationnements, le dimanche 6 mai 2018, comme défini ci-dessous dans le cadre de l'édition 2018 des Classiques-Outaouais, à savoir :

Le circuit de 5 km sur le territoire de la ville de Gatineau implique la fermeture des artères suivantes et l'interdiction de stationner sur celles-ci, le dimanche 6 mai 2018. Les stationnements sur ces tronçons seront fermés de 21 h le samedi 5 mai 2018 à 13 h, le dimanche 6 mai 2018. L'interdiction de circuler sur ces tronçons sera de 6 h à 13 h, le dimanche 6 mai 2018 :

- Rue Laurier Entre les rues Courcelette et Eddy;
- Boulevard Maisonneuve Entre le boulevard des Allumettières et la rue Wellington, côté d'Ottawa.

Les stationnements sur la rue Courcelette seront fermés du jeudi 3 mai à 21 h jusqu'au lundi 7 mai à 15 h.

Le tout selon les conditions suivantes :

- Respecter les normes de la signalisation routière de Transports Québec et du devis normalisé de la Ville de Gatineau;
- Assurer une entente avec le Service de sécurité incendie et le Service de police concernant la sécurité du public et le contrôle de la circulation;
- Assurer un nombre suffisant de policiers en devoir pour diriger et contrôler la circulation;
- Dégager la Ville de Gatineau de toute responsabilité pour dommage à autrui pouvant résulter de la tenue de l'événement et fournir au Service des arts, de la culture et des lettres au plus tard deux semaines avant la tenue de l'événement, une copie des formulaires d'assurances désignant la Ville de Gatineau à titre d'assuré additionnel, responsabilité et indemnisation, de même que responsabilité civile générale pour un montant de 3 000 000 \$.

Les véhicules d'urgence auront accès au parcours si une situation d'urgence l'impose.

Un certificat du trésorier a été émis le 30 avril 2018.

Adoptée

GILLES CARPENTIER Conseiller et vice-président Comité exécutif M^e SUZANNE OUELLET Greffier et secrétaire Comité exécutif